

Retraites à la carte et temps choisi

par Michel Godet

La retraite par répartition, c'est un peu le système Madoff! Elle tient tant que les derniers acceptent de payer pour les premiers. Si les enfants d'aujourd'hui, qui sont 20 % moins nombreux que leurs aînés, refusent de payer, le système s'écroule. L'équation des retraites est connue: d'ici à 2030, le nombre des plus de 60 ans augmentera de 6 millions alors que la tranche des 20-60 ans stagnera. Ce qui était facile en 1970 quand il y avait 2,5 actifs pour un retraité sera intenable en 2030, quand il y aura 1,5 actif pour 1 retraité et encore moins en 2050 quand le ratio sera de 1,2!

Il y a trois leviers pour sauver la répartition: augmenter les cotisations, baisser les pensions et allonger la durée de vie active.

— Les marges de manœuvre sont faibles pour les cotisations. Il faudrait, d'après le Conseil d'orientation des retraites (COR), les augmenter de 5 points d'ici à 2020 et de 10 points d'ici à 2050 pour sauver la répartition en n'agissant que sur ce seul levier. Mais les actifs, moins nombreux sur le marché du travail, seront en position de force pour négocier leur salaire net et peu enclins à payer plus pour des générations qui leur ont transmis une dette qui s'élève déjà à 150 000 euros par actif, si l'on tient compte des engagements de l'Etat, notamment pour les retraites des fonctionnaires.

— Pour les pensions, c'est une autre problématique. Depuis 2003, elles sont indexées sur le coût de la vie et non plus sur les salaires, et chaque année le pouvoir d'achat des retraités baisse d'un demi-point par rapport à celui des actifs. Il faudrait, si l'on jouait seulement sur ce deuxième levier, baisser encore de 22 % le pouvoir d'achat des retraités par rapport à celui des actifs d'ici à 2020 et de 36 % d'ici à 2050!

— Il faut donc surtout agir sur le troisième levier: notre pays devra, comme ses voisins, repousser l'âge moyen de départ à la retraite au-delà de 60 ans et se rapprocher peu à peu des 70 ans.

Les Français ont vécu au-dessus de leurs moyens depuis trente ans en laissant les déficits publics se creuser. Ils ont massivement salué comme un acquis ce qui fut l'erreur historique de 1981: la retraite à 60 ans au lieu de 65 ans! Au lieu de tout distribuer, on aurait pu, en profitant d'une période plus faste que celle que nous connaissons aujourd'hui, constituer des réserves suffisantes pour les époques de vaches maigres. Ce fonds de réserve aurait aujourd'hui plusieurs centaines de milliards d'euros si les dirigeants successifs de ce pays n'étaient pas entrés dans l'avenir à reculons.

Et surtout, on aurait pu faire étudier par le COR une autre voie, celle du système de retraite à points avec une prise en compte de la neutralité actuarielle chère aux assureurs. Le principe, que l'Institut Montaigne a essayé de promouvoir, est simple: vous avez cotisé, cela vous donne tant de points et ils sont acquis une fois pour toutes! Mais la valeur de ces points va dépendre d'une part de l'importance et de la capacité contributive des générations futures, d'autre part de l'allongement de l'espérance de vie, qui a augmenté de sept ans depuis 1980 et devrait encore s'accroître de cinq ans d'ici à 2030. Avec le système à points, on pourrait instaurer un compte en heures de travail à accumuler tout au long de sa vie avec une norme de 70 000 heures, soit l'équivalent de 42 ans à 1 650 heures annuelles. Mais avec un travail à la carte en fonction des circonstances de la vie. On

pourrait ainsi travailler plus quand on est jeune et moins plus tard. Pour les travaux pénibles, on pourrait même imaginer un système de points supplémentaires payés par les employeurs pour les inciter à améliorer les conditions de travail, comme on le fait déjà pour les accidents du travail.

Seule la CFDT avait trouvé ces idées venues de Suède intéressantes à explorer. Les autres syndicats les ont rejetées, sans doute par peur que cette remise à plat du système ne fasse apparaître les fortes injustices qui se perpétuent au nom des solidarités intergénérationnelles. Vous

voulez des exemples, en voici deux: 20 % de retraités du régime agricole ne perçoivent que 8 % des pensions versées, soit guère plus que les régimes spéciaux, quatre fois moins nombreux! Par ailleurs, les fonctionnaires (12 % des retraités) perçoivent 31 % des pensions versées par le régime général. Mais on ne veut surtout pas diviser les Français quand il s'agit de remettre en question les injustices dont profitent leurs mandants.

Ces idées reviendront forcément sur la table. Au prochain rendez-vous sur les retraites, il faudra aborder toutes les inégalités de statut: par exemple en instaurant le même contrat de travail (proche d'un CDI) pour tous, y compris les fonctionnaires. On cessera ainsi de confondre le service public avec le statut des agents qui le rendent. Ces propositions sont dans l'air, elles sont simples et de bon sens, mais il faudra évidemment beaucoup de courage politique pour les mettre en œuvre. En attendant, la complexité des « usines à gaz » du système actuel permet d'alimenter un débat perdu d'avance puisque, même avec la réforme proposée par le gouvernement Fillon, le compte n'y est pas. En 2018, il faudra tout remettre à plat! ■

AU LIEU DE TOUT DISTRIBUER AUTREFOIS, ON AURAIT PU, PROFITANT D'UNE PÉRIODE PLUS FASTE QUE CELLE D'AUJOURD'HUI, CONSTITUER DES RÉSERVES.